

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Secrétariat général

Paris, le 30 NOV. 2010

Le directeur régional et interdépartemental
de l'équipement et de l'aménagement d'Ile-de-France

VU le décret n° 82-452 du 28 mai 1982 modifié, relatif aux comités techniques paritaires de la fonction publique de l'Etat;

VU le décret 2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat dans la région et les départements d'Ile-de-France;

VU l'arrêté du 27 novembre 2008 modifié portant création des comités techniques paritaires au sein des services du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire;

VU l'arrêté du 28 juillet 2010 modifiant l'arrêté du 27 novembre 2008;

VU l'arrêté du 28 octobre 2010 fixant la répartition des sièges de représentants du personnel au sein de la direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement d'Ile-de-France;

VU les propositions des organisations syndicales;

D é c i d e :

Un comité technique paritaire spécial « hors DIRIF » est créé. Il est composé comme suit :

Représentants de l'administration

Membres titulaires :

- Monsieur Daniel BAZIN, directeur adjoint ;
- Madame Marion BAUD, secrétaire générale;
- Monsieur Michel LAMALLE, directeur adjoint, chef du service sécurité des transports;
- Monsieur Raphaël HACQUIN, directeur de l'unité territoriale de Paris;
- Monsieur Daniel MORLON, directeur de l'unité territoriale du Val de Marne;
- Monsieur Emmanuel NEUVILLE, directeur de la politique scientifique et technique;
- Monsieur Ivy MOUCHEL, chef du service bâtiment durable et eco-construction
- Monsieur François DUBOIS, chef du service de l'aménagement;
- Monsieur Bruno DICIANNI, chef du service politique des transports;

-Monsieur Kamel OULD SAID, adjoint au chef du service de la connaissance, des études et de la prospective;

Suppléants :

- Monsieur Emmanuel ACCHIARDI, adjoint au directeur de l'unité territoriale des Hauts-de-Seine;
- Monsieur Jean-Jacques CHEVALIER, directeur de cabinet;
- Madame Christèle DUROCHER, direction de la stratégie, du pilotage et de l'animation, chef du service social régional;
- Monsieur Patrick FILY, chef du département régulation des transports routiers;
- Monsieur Philippe JEROME, adjoint au directeur de la politique scientifique et technique;
- Monsieur André DELANNAY, service du bâtiment durable et de l'éco-construction, chef de l'antenne de Nanterre;
- Madame Lucile LEBLANC, unité territoriale de Seine-saint-Denis, chef du service de l'aménagement durable des territoires;
- Monsieur Alain MAHUTEAU, unité territoriale du Val-de-Marne, chef du service circulation et sécurité routières;
- Madame Rosita DA CUNHA, centre support régional, chef du département ressources humaines;
- Madame Isabelle RAYNAUD DELFINI, chef du service communication.

Représentants des organisations syndicales

Titulaires : CFTD : -Monsieur Marc LURASCHI
-Madame Colette VACHON

FO : -Madame Cécile BOULOGNE
-Monsieur Jean-Michel FRANCOIS
-Monsieur Pascal LAHAYE

CGT : -Monsieur Jean-Claude NOËL
-Madame Karine MAMOUX
-Madame Laurence CHICHE
-Madame Catherine STRYJAK

FSU : -Monsieur Hervé VULLION

Suppléants : CFTD : -Monsieur Jean-Marc MOUGIN

FO : -Monsieur Etienne DRAGIN
-Monsieur Fabien TOUBLANC
-Monsieur Arnaud BONVIN

CGT : -Monsieur Frédéric BENIZE
-Monsieur Réhal REHALI
-Monsieur Stéphane FENOUILLET
-Madame Nathalie MARINI

FSU : -Monsieur Daniel GENOT

La présente décision sera affichée à l'entrée des locaux de la direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement d'Ile-de-France (21-23 rue Miollis 75015 Paris).



Le Directeur Régional et Interdépartemental
de l'Équipement et de l'Aménagement d'Ile-de-France

Jean-Claude RUYSSCHAERT